

# Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Nîmes - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### I.U.T de Nîmes - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (3990)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T de Nîmes - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (3990)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	1113	8

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Dossier scolaire lycée/post-Bac	Bulletins lycée et post-Bac ; fiche Avenir : notes, appréciations	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Bulletins lycée et post-Bac ; fiche Avenir : appréciations	Très important
Savoir-être	Comportement	Bulletins lycée et post-Bac ; fiche Avenir : appréciations, en particulier comportement et l'attitude face au travail (implication, assiduité, concentration)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations	Lettre de motivation, cohérence du parcours	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans la vie sociale	Lettre de motivation.	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

### **Série STMG**

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)

- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'examen d'un dossier suit 3 phases :

1. évaluation initiale du dossier, permettant une première appréciation indicative.
2. chaque dossier est étudié par au moins un enseignant du département, lequel lui attribue une note "jury" ; cette note contribue au calcul de la note finale du dossier, laquelle sert au classement ; toute note "jury" inférieure ou égale à 5 est éliminatoire : le dossier ne sera pas classé.
3. les dossiers sont sélectionnés selon leur note finale du dossier.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- bien se renseigner sur le contenu de la formation (seuls 2 parcours du BUT GEA sont proposés : GEMA et CG2P).
- ne pas choisir l'IUT de Nîmes en 1re année en espérant intégrer automatiquement un autre IUT (par exemple celui de Montpellier/Sète) ensuite : les transferts ne sont pas automatiques, et les contraintes à satisfaire nombreuses (admissibilité Parcoursup initiale, résultats en fin d'année, effectifs dans chaque IUT...).
- choisir le BUT GEA en apprentissage et échouer à trouver un contrat avec une entreprise n'ouvre pas automatiquement droit à la possibilité de s'inscrire en formation initiale classique de ce même BUT : vous devez avoir formulé explicitement ces deux vœux dans Parcoursup et avoir été accepté en formation initiale si vous comptez disposer d'une telle solution de repli.
- si vous avez renseigné vous-même vos résultats (notes, appréciations) dans Parcoursup des originaux pourront vous être demandés lors de votre inscription en cas d'admission.

**Signature :**

Moulay Saïd El Youssoufi,

Directeur de l'établissement I.U.T de Nîmes